

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 septembre 2024

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le dix septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°6b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémie NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées : Mme Ayse TARI par Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : M. Yvon DELCHET, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Grégory HUGUE, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h44.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Département, au titre de l'année 2025, pour le financement des travaux places Maschat et Roosevelt

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu sa délibération du 6 décembre 2022 sollicitant auprès de différents partenaires l'octroi de subventions aussi élevées que possible afin de financer l'aménagement des places Maschat et Roosevelt, dont le montant de l'opération était estimé à 2 683 020 € HT,
- Considérant qu'après instruction du dossier de demande de subvention, le Département de la Corrèze a inscrit cette opération au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 le 7 avril 2023 et a décidé d'accompagner la Ville de Tulle à hauteur de 300 000 €,
- Considérant, après instruction du dossier de demande de subvention par les services de la Préfecture, qu'une subvention de 804 906 € a été allouée à la Ville au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023,
- Considérant que l'Agence de l'Eau Adour Garonne, après instruction du dossier, a attribué une subvention de 127 361 € au titre de la gestion intégrée des eaux pluviales pour la réalisation de travaux de désimperméabilisation,
- Considérant que, par ailleurs, l'Europe sollicitée au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional), à hauteur de 804 906 € n'a pas donné suite à la demande de financement,

- Considérant que cette opération a reçu un commencement d'exécution le 3 août 2023 et qu'au regard de l'évolution de ce projet et de l'attribution des marchés, les dépenses s'établissent aujourd'hui à 3 223 478,14 € HT,
- Considérant qu'il convient de revoir le plan de financement afférent,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1 - Approuve** le projet relatif à l'aménagement des places Maschat et Roosevelt dont le montant total s'élève à 3 223 478,14 € HT.
- 2 - Décide** la réalisation de ce projet.
- 3 - Approuve** le nouveau plan de financement modifié afférent.
- 4 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention complémentaire du Département aussi élevée que possible en vue du financement de cette opération.
- 5 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.
- 6 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr


Le Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 11 SEP. 2024
Date et ref de l'accusé de réception : 11 SEP. 2024

563 - 10092024



Aménagement des places Maschat et Roosevelt

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 11 SEP. 2024
Date et Réf. de l'accusé de réception : 11 SEP. 2024

DGB - 10092024

Vu,
Le Maire,
Bernard COMBES

Excellence



A Tulle, le 11 SEP. 2024

Plan de financement

Aménagement des places Maschat et Roosevelt

Partenaires	Financement	%
DSIL 2023	804 906.00 €	24.97%
Agence de l'Eau	127 361.00 €	3.95%
Département	300 000.00 €	9.31%
Département (Subvention complémentaire)	150 000.00 €	4.65%
Part Ville	1 841 211.14 €	57.12%
Total HT	3 223 478.14 €	100.00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





Marché subséquent n° 2021-14/PI/ULLE
(Mention réservée à l'administration)

MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD-CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Maîtrise d'œuvre urbaine (Mœu)

pour les besoins des opérations

d'aménagement public

du projet « action cœur de ville » (ACV)

de la ville de Tulle

Acte d'engagement

Objet du marché subséquent

**Premier marché subséquent : Missions
afférentes au projet d'aménagement
d'ensemble**

Maitre d'ouvrage

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Maître d'œuvre

Mandataire : Atelier Villes & Paysages – 112 Cours Vitton – 69006 LYON

Co-traitant : INGEROP Conseil et Ingénierie ZI de Ladoux 11 rue Verte BP 30200 63118
CEBEZAT

Référence de la délibération autorisant la signature de l'accord-cadre

Délibération du conseil municipal du 6 juillet 2021

Procédure de passation

Marché subséquent passé dans le cadre de l'accord-cadre conclu selon les
dispositions des articles R. 2162-7 à R. 2162.12 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire Bernard COMBES

Organisme chargé des paiements

Trésorerie Principale de Tulle

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à
l'organisme désigné ci-dessus.

Contrôle de légalité

Transmis en préfecture le : 23 décembre 2021.....

Notification de l'accord-cadre

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet de l'accord-cadre	5
2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction	5
3.1 Durées des accords-cadres	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Période de préparation.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Reconduction	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Délai d'exécution des bons de commande	5
4. Prix	5
5. Prestations similaires	Erreur ! Signet non défini.
6. Avance.....	6
7. Signature du candidat.....	6
8. Acceptation de l'offre.....	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.
(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.
(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

Atelier VILLES&PAYSAGES

Nom Prénom qualité du signataire
Laurent BEYRON, Directeur Général
Adresse de l'établissement :
112 Cours Vitton 69006 LYON

.....
Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :
.....

Adresse électronique : contact@villesetpaysages.fr
Téléphone : 04 26 83 61 00
Télécopie :
SIRET : 419 315 221 00145
APE : 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire : FR11 419315221

Références bancaires : (merci de joindre un RIB)
IBAN : FR76 1009 6185 0500 0853 7980 164
BIC : CMCIFRPP

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet les missions afférentes au projet d'aménagement d'ensemble du projet « action cœur de ville » de la ville de Tulle.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

3.1 Durée du marché subséquent

La durée du marché subséquent est équivalente à celle de l'accord cadre qui est de 72 mois à compter de sa notification.

Le marché subséquent ne sera pas reconductible.

3.2 Délai d'exécution

Le délai d'exécution commencera à courir dès la notification.

4. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article Prix du CCAP.

L'offre est constituée par la décomposition de l'offre financière ci-annexée.

Le montant du marché subséquent tel qu'il résulte de la décomposition ci-annexée est de :

Montant HT (en chiffres) (€) : 104 900.00

Montant HT (en lettres) (€) : cent quatre mille neuf cents euros

.....
.....

TVA au taux de 20.00% Montant : 20 980.00

Montant TTC (en chiffres) (€) : 125 880.00

.....
.....

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance

Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article Avance du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : LYON.....

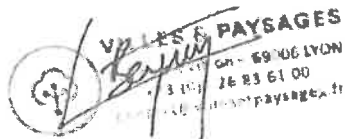
Le 29/11/2021

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Lu et approuvé


VAL DES PAYSAGES
31000 LYON
03 78 26 83 61 00
www.valdespaysages.fr

7. Acceptation de l'offre

Le présent marché subséquent se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, *pour un montant de*
104 900 € HT

A *Tulle*

Le *23 décembre 2021*

Le pouvoir adjudicateur



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

Date d'effet du marché subséquent

Reçu notification de l'accord-cadre le :

- Le prestataire
- Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre signé le :

- Par le prestataire.
- Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

• Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :
 SIRET : 21192720700012
 Nom : Ville de Tulle
 Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Maire Bernard COMBES

Désignation du comptable public assignataire : Trésorerie Principale de Tulle

• Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :
 SIRET :
 Raison sociale :
 Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :
 IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	<input type="checkbox"/>
Sous-traitant de premier rang	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement solidaire	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement conjoint	<input type="checkbox"/>
Mandataire solidaire	<input type="checkbox"/>
Mandataire conjoint	<input type="checkbox"/>
Agissant pour son propre compte	<input type="checkbox"/>
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	<input type="checkbox"/>
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

• Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :
 Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :
 Date :
 Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :
 Désignation de la tranche :
 Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :
 Désignation du lot :
 Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :
 Désignation du bon de commande :
 Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

Le cas échéant, autres renseignements :

• Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	<input type="checkbox"/>
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	<input type="checkbox"/>
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	<input type="checkbox"/>
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	<input type="checkbox"/>
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	<input type="checkbox"/>
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	<input type="checkbox"/>
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	<input type="checkbox"/>
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• Informations supplémentaires en cas de groupement

Désignation des membres du groupement :
 SIRET pour chaque membre du groupement :
 Désignation du mandataire :

• Modification(s) ultérieure(s) de la créance

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• Signature de l'acheteur

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Ville de Tulle

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet de l'accord-cadre :

Premier marché subséquent : Missions afférentes au projet d'aménagement d'ensemble

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.
- Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution de l'accord-cadre).
- Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postales et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....

.....
Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du
groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement
public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du
mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui
exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de
l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie,
numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du
groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement
public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le
nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la
recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des
micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de
la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la
promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de
la commande publique) ?

- OUI
- NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant HT (€) :

- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :

(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Pièces identiques à celles demandées au titulaire

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

() Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.
(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1^{ère} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer l'accord-cadre, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

INGEROP Conseil & Ingénierie

Adresse de l'établissement :

Agence de Clermont-Ferrand Z.I de Ladoux - 11 rue Verte - BP 30200 - 63118 Cébazat

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

18 rue des deux gares - CS 70081 - 92563 Rueil-Malmaison Cedex

Adresse électronique : ingerop.clermont@ingerop.com

Téléphone : 04 73 16 34 34

Télécopie :

SIRET : 489 626 135 00045

APE : 7112B

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR13 3000 2005 5900 0043 11 56 E56

BIC : CRLYFRPPXXX

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-211927207-20211223-2021_14_MS-CC

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale : atelier VILLES&PAYSAGES	TRAN	3 180,00	20%	3 816,00
	ESQ	45 220,00	20%	54 264,00
	TACT	19 040,00	20%	22 848,00
	ACTU	5 460,00	20%	6 552,00
Dénomination sociale : INGEROP	TRAN	2 120,00	20%	2 544,00
	ESQ	19 380,00	20%	23 256,00
	TACT	8 160,00	20%	13 056,00
	ACTU	2 340,00	20%	2 808,00
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	Totaux	104 900,00	20%	125 880,00



Annexe à l'acte d'engagement

MISE AU POINT pour le lot n°

Pouvoir adjudicateur :

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX Cedex 1

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Marché subséquent :

Premier marché subséquent : Missions afférentes au projet d'aménagement d'ensemble

Identification du soumissionnaire retenu :

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Modifications apportées :

À l'occasion de la mise au point de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée

Signature de la mise au point.

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....

RIB

 RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE				
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.) This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc.).				
IDENTIFICATION NATIONALE / DOMESTIC IDENTIFICATION				
Code Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00559	0000431156E	56	EPGO SDC LA DEFENSE GDE ARCHE N40
IDENTIFICATION INTERNATIONALE / INTERNATIONAL IDENTIFICATION				
IBAN			BIC / Adresse Swift	
FR13 3000 2005 5900 0043 1156 E56			CRLYFRPPXXX	
TITULAIRE DU COMPTE : INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE ICI				

Libellé complémentaire:

INGÉROP Conseil et Ingénierie

Z.I de Ladoux - 11 rue Verte - BP 30200 - F-63118 Cébazat
Tél. : (33)4 73 16 34 34 - N° Siret 489 626 135 00045 - ingerop.clermont@ingerop.com - ingerop.fr
Siège Social : 18 rue des deux gares - CS 70081 - F-92563 Rueil-Malmaison Cedex
S.A.S. au capital de 5 800 000 € - R.C.S. Nanterre B 489 626 135 - APE 7112B - Code TVA n° FR 454 896 261 35



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-211927207-20211223-2021_14_MS-CC



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18505	00085379801	64	EUR

Domiciliation
CIC RHONE CENTRE ENTREPRISES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1009	6185	0500	0853	7980	164

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC RHONE CENTRE ENTREPRISES
8 RUE DE LA REPUBLIQUE
69001 LYON

Titulaire du compte (Account Owner)
ATELIERS VILLES ET PAYSAGES
112 COURS VITTON
69006 LYON

☎ 04 37 70 39 91

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-211927207-20211223-2021_14_MS-CC

ARTICLE 1. MISSIONS AFFERENTES AU PROJET D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

Nomenclature des missions autres que de maîtrise d'œuvre :

- Détermination des tranches opérationnelles de programmation urbaine (TRAN) ;
- Etude et suivi de dispositifs d'urbanisme tactique (TACT) ;
- Etudes d'esquise d'aménagement (ESQ) ;
- Actualisation du projet d'aménagement d'ensemble (ACTU).

Pour chaque mission, le candidat propose un prix (*) et l'applique à la quantité estimée.

(*) Seul les prix seront contractuels.

Missions	Nature du prix	Prix	Quantité estimée	Montant
TRAN	Forfait	5 300€ HT	1	5 300€ HT
TACT	Unitaire – par mois	4 533,33€ HT	6	27 200€ HT
ESQ	Unitaire – par périmètre d'aménagement	16 150€ HT	4	64 600€ HT
ACTU	Unitaire – l'actualisation	1283,33 HT	6	7 800€ HT
SOUS-TOTAL A				104 900.00 € HT

ARTICLE 2. DATE ET SIGNATURE DE LA DECOMPOSITION DE L'OFFRE FINANCIERE POUR LE PREMIER MARCHE SUBSEQUENT

Le candidat procède à la signature du marché subséquent au stade du dépôt de son offre ou après attribution, selon les modalités prévues au règlement de consultation.

Fait en un (1) original, à LYON le 29/11/2021

Mention(s) manuscrite(s) : « Lu et approuvé »

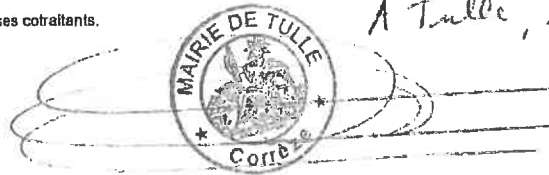
lu et approuvé

Signature du titulaire OU, en cas de cotraitance :

- Soit de chaque membre du groupement,
- Soit du seul mandataire, dûment habilité par un pouvoir (ci-joint) de ses cotraitants.

[Signature manuscrite]
 VILLE DE TULLE
 - 45000 TULLE
 26 83 81 03

A Tulle, le 23 décembre 2021





Marché subséquent n° 2022-22/PI/VILLE
(Mention réservée à l'administration)

**MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD-CADRE DE
MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Maîtrise d'œuvre urbaine (Mœu)
pour les besoins des opérations
d'aménagement public**

**du projet « action cœur de ville » (ACV)
de la ville de Tulle**

Acte d'engagement

Objet du marché subséquent

**Quatrième marché subséquent : missions de
maîtrise d'œuvre pour aménagement quartier
de l'Hôpital**

Maitre d'ouvrage

Ville de Tulle
Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00
Télécopie : 05 55 21 73 01

Maître d'œuvre

Mandataire : Atelier Villes & Paysages – 112 Cours Vitton – 69006 LYON
Co-traitant : INGEROP Conseil et Ingénierie ZI de Ladoux 11 rue Verte BP 30200 63118
CEBEZAT

Référence de la délibération autorisant la signature de l'accord-cadre

Délibération du conseil municipal du 6 juillet 2021

Procédure de passation

Marché subséquent passé dans le cadre de l'accord-cadre conclu selon les dispositions des articles R. 2162-7 à R. 2162.12 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire Bernard COMBES

Organisme chargé des paiements

Trésorerie Principale de Tulle

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Contrôle de légalité

Transmis en préfecture le :

Notification de l'accord-cadre

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet de l'accord-cadre.....	5
2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande	Erreur ! Signet non défini.
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction	5
3.1 Durées des accords-cadres	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Période de préparation.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Reconduction	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Délai d'exécution des bons de commande	5
4. Prix	Erreur ! Signet non défini.
5. Prestations similaires	Erreur ! Signet non défini.
6. Avance.....	10
7. Signature du candidat.....	10
8. Acceptation de l'offre.....	11

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

<input type="checkbox"/> Le signataire : <input type="checkbox"/> s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après; <input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

<input checked="" type="checkbox"/> Le mandataire (1) : <input type="checkbox"/> du groupement solidaire <input checked="" type="checkbox"/> solidaire du groupement conjoint <input type="checkbox"/> non solidaire du groupement conjoint s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Atelier VILLES&PAYSAGES

Nom Prénom qualité du signataire
 Laurent BEYRON, Directeur Général
 Adresse de l'établissement :
 112 Cours Vitton 69006 LYON

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : contact@villesetpaysages.fr
Téléphone : 04 26 83 61 00
Télécopie :
SIRET : 419 315 221 00145
APE : 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire : FR11 419315221

Références bancaires : (merci de joindre un RIB)
IBAN : FR76 1009 6185 0500 0853 7980 164
BIC : CMCIFRPP

2. Objet du marché subséquent

Le présent marché subséquent a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre portant sur l'aménagement du quartier de l'Hôpital

3. Durée du marché subséquent – Délais d'exécution

3.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Mission d'assistance générale au maître d'ouvrage portant sur les étapes : EP, DIA, AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR

3.2 Durée du marché subséquent

La durée du marché subséquent est équivalente à celle de l'accord cadre qui est de 72 mois à compter de sa notification.

Le marché subséquent ne sera pas reconductible.

3.3 Délai d'exécution

Le délai d'exécution commencera à courir dès la notification.

3.4 Délai d'exécution

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Missions du maître d'œuvre

4.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur un ouvrage de type : Infrastructure – Réhabilitation

4.2 Missions

La mission confiée au maître d'œuvre est la suivante :

- EP - Etudes préliminaires
- Etudes diagnostic (DIA),
- Études d'avant-projet (AVP),
- Études de projet (PRO),
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT),
- Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA-SYN),
- Direction de l'exécution des travaux (DET),
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

5. Délais

5.1 Délais des éléments de missions

Mission	Délai	Point de départ du délai
EP - Etudes préliminaires	3 semaines	Date de notification du marché subséquent
DIA - Etudes diagnostic	4 semaines	Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
AVP - Etudes d'avant-projet	6 semaines	Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
PRO - Etudes de projet	6 semaines	Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission	12 semaines	Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
VISA - Etudes d'exécution et des synthèses établies par le ou les entrepreneurs	1 mois	Date de lancement des travaux
DET - Direction de l'exécution comprise	11 mois	A compter de l'ordre de service de démarrage des travaux
AOR - Assistance aux opérations de réception comprise	3 mois	Date des OPR

5.2 Délais d'acceptation

La liste des documents à remettre est indiquée dans l'annexe 1 du CCAP

Documents	Délai d'acceptation
EP - Etudes préliminaires	1 mois
DIA - Etudes diagnostic	

AVP - Etudes d'avant-projet	
PRO - Etudes de projet	
ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission	
VISA- SYN – VISA Etudes d'exécution – Etudes de synthèse	
DET – Direction de l'exécution des contrats de travaux	
AOR – Assistance des opérations de réception	

L'absence de réponse du maître d'ouvrage ou de son représentant dans les délais ci-dessus vaut refus d'acceptation du document d'études.

A noter que, selon les conditions d'engagement du maître d'œuvre telles qu'elles résultent de l'article *Engagement sur le coût des travaux* du présent acte d'engagement, **l'approbation de l'AVP devra faire l'objet d'une acceptation par le maître de l'ouvrage.**

1.1 Dossiers à fournir par le maître d'œuvre

Dans le cadre de son contrat, le prestataire devra transmettre tous les documents écrits ou dessinés, résultant de ses études, par voie électronique, à l'adresse suivante :

À l'adresse e-mail karine.madies@ville-tulle.fr

Pour la transmission des documents d'études, tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- les fichiers pourront être compatibles avec les formats suivants : standard (.zip), Adobe, Acrobat (.pdf), Rich Text Format (.rtf, .doc ou .xls ou .ppt), le format DWF ou encore pour les images bitmaps (.bmp, .jpg, .gif).

Le prestataire est invité à :

- ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe".
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".
- traiter les fichiers constitutifs de ses études par un anti-virus.

En cas de difficulté de récupération ou détection de virus, le prestataire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre au maître d'ouvrage, l'ensemble de ces données soit par la voie électronique, soit sur un support physique électronique lisible et sain dans un délai de 5 jours. En cas de retard dans la transmission de ce support, le maître d'ouvrage se réserve, s'il y a lieu, l'application de pénalités de retard. Il appartiendra au prestataire de s'assurer que la transmission de ces documents sous la forme dématérialisée a bien été effectuée auprès des intéressés.

Toutefois, le prestataire fournira sous présentation classique, matérialisée sous la forme papier :

2. Engagement sur le coût des travaux

2.1 Coût prévisionnel des travaux

Le coût prévisionnel est connu.

Il résulte d'une estimation prévisionnelle provisoire d'un montant (HT) de 1300 000 €, arrêté au stade de l'avant-projet.

L'engagement du maître d'œuvre de respecter le coût prévisionnel sera arrêté à la remise du projet.

3. Seuils de tolérance

Les seuils de tolérance sont fixés à l'article 15 engagements du maître d'œuvre-modifications du projet et/ou du cout prévisionnel des travaux de la convention d'accord-cadre.

4. Montant des honoraires

4.1 Mode de variation des prix

Le marché est passé à prix révisable dans les conditions définies par le CCAP.

4.2 Base de référence des prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

4.3 Montant du forfait de rémunération

Le montant de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à la somme forfaitaire de :

Montant exprimé en euros :

Total Hors Taxe (en chiffres) : 117 000.00 €

Montant TVA au taux de 20,00 % : 23 400.00 €

Montant TTC (en chiffres) : 140 400.00 €

Montant TTC (en lettres) : Cent quarante mille quatre cents euros €

Pourcentage de rémunération : 9 %

Ce montant est provisoire.

La rémunération définitive du maître d'œuvre est arrêtée par voie d'acte modificatif au plus tard après acceptation des études d'avant-projet.

4.3.1 Décomposition du forfait (si Titulaire unique)

Le montant total des honoraires de la maîtrise d'œuvre, y compris indemnisation éventuelle, est décomposé par élément de mission suivant la répartition ci-après :

Élément de mission	Montant de la mission en Euro
Etudes préliminaires (EP)	2 340.00 €
Etudes diagnostic (DIA°)	2 340.00 €
Études d'avant-projet (AVP)	29 250.00 €
Etudes de projet (PRO)	21 060.00 €
Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)	10 530.00 €
Visa des Etudes d'exécution et de synthèse (VISA-SYN)	9 360.00 €
Direction de l'exécution des travaux (DET)	37 440.00 €
Assistance aux opérations de réception (AOR)	4 680.00 €
TOTAL GENERAL HT	117 000.00 €
Montant TVA 20%	23 400.00 €
TOTAL GENERAL TTC	140 400.00

4.3.2 Décomposition du forfait (si Groupement)

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

6. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article Avance du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

7. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : LYON

Le 28 juin 2022

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

lu et approuvé


VILLES & PAYSAGES
06 83 61 00
03 (0) 36 83 61 00
contact@villesetpaysages.fr

8. Acceptation de l'offre

Le présent marché subséquent se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.
Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, *pour un montant HT de 117 000 €.*

A *Tulle*

Le *12 septembre 2022*

Le pouvoir adjudicateur



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

Date d'effet du marché subséquent

Reçu notification de l'accord-cadre le :

- Le prestataire
- Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre signé le :

- Par le prestataire.
- Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

• Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 21192720700012

Nom : Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Maire Bernard COMBES

Désignation du comptable public assignataire : Trésorerie Principale de Tulle

• Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	<input type="checkbox"/>
Sous-traitant de premier rang	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement solidaire	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement conjoint	<input type="checkbox"/>
Mandataire solidaire	<input type="checkbox"/>
Mandataire conjoint	<input type="checkbox"/>
Agissant pour son propre compte	<input type="checkbox"/>
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	<input type="checkbox"/>
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

• Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	<input type="checkbox"/>
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	<input type="checkbox"/>
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	<input type="checkbox"/>
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	<input type="checkbox"/>
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	<input type="checkbox"/>
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	<input type="checkbox"/>
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	<input type="checkbox"/>
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

• **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Ville de Tulle

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet de l'accord-cadre :

Quatrième marché subséquent : missions de maîtrise d'œuvre pour aménagement quartier de l'Hôpital

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.

Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution de l'accord-cadre).

Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postales et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

.....

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant HT (€) :

- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :
.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :
(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Pièces identiques à celles demandées au titulaire

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :
.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :
.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

() Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.*

*(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1^{ère} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer l'accord-cadre, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

INGEROP Conseil & Ingénierie

Adresse de l'établissement :

Agence de Clermont-Ferrand Z.I de Ladoux - 11 rue Verte - BP 30200 - 63118 Cébazat

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

18 rue des deux gares - CS 70081 - 92563 Rueil-Malmaison Cedex

Adresse électronique : ingerop.clermont@ingerop.com

Téléphone : 04 73 16 34 34

Télécopie :

SIRET : 489 626 135 00045

APE : 7112B

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR13 3000 2005 5900 0043 11 56 E56

BIC : CRLYFRPPXXX

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale : atelier VILLES&PAYSAGES	DIA	468.00	20%	561.60
	EP	1 872.00	20%	2 246.40
	AVP	20 475.00	20%	24 570.00
	PRO	8 424.00	20%	10 108.80
	ACT	3 159.00	20%	3 790.80
	VISA	3 744.00	20%	44 92.80
	DET	11 232.00	20%	13 478.40
	AOR	1 638.00	20%	1 965.60
Dénomination sociale : INGEROP	DIA	1 872.00	20%	2 246.40
	EP	468.00	20%	561.60
	AVP	8 775.00	20%	10 530.00
	PRO	12 636.00	20%	15 163.20
	ACT	7 371.00	20%	8 845.20
	VISA	5 616.00	20%	6 739.20
	DET	26 208.00	20%	31 449.60
	AOR	3 042.00	20%	3 650.40
	Totaux	117 000.00	20%	140 400.00


VILLES & PAYSAGES
 10 rue de la République - 69006 LYON
 03 (0) 78 63 61 00
 contact@atelierpaysages.fr

Annexe à l'acte d'engagement

MISE AU POINT pour le lot n°

Pouvoir adjudicateur :

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Marché subséquent :

Quatrième marché subséquent : missions de maîtrise d'œuvre pour aménagement quartier de l'Hôpital

Identification du soumissionnaire retenu :

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Modifications apportées :

À l'occasion de la mise au point de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée

Signature de la mise au point.

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....
.....
.....
.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....
.....
.....
.....

TULLE- Cœur de Ville MS4		
Décomposition Temps Passés		
Elément de Mission	Moyens humains	Qté

Place du Docteur MASCHAT / Place ROOSEVELT		
DIA	Directeur de projet	1
	Chef de Projet	1,3
	Chargé de Projet	1,4
	Expert	0
	Réunions	1

EP	Directeur de projet	1
	Chef de Projet	1,3
	Chargé de Projet	1,4
	Expert	0
	Réunions	1

AVP	Directeur de projet	11
	Chef de Projet	18
	Chargé de Projet	10,5
	Expert	4
	Réunions	11

PRO	Directeur de projet	5
	Chef de Projet	11
	Chargé de Projet	17
	Expert	1
	Réunions	5

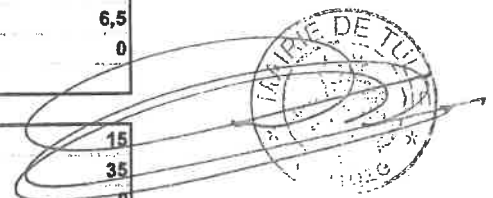
ACT	Directeur de projet	2
	Chef de Projet	8
	Chargé de Projet	7
	Expert	0
	Réunions	3

VISA	Directeur de projet	1
	Chef de Projet	8
	Chargé de Projet	6,5
	Expert	0
	Réunions	

DET	Directeur de projet	15
	Chef de Projet	35
	Chargé de Projet	0
	Expert	4
	Réunions	20

AOR	Directeur de projet	1
	Chef de Projet	6
	Chargé de Projet	0
	Expert	0
	Réunions	2

TOTAL		221,4
--------------	--	--------------



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

A Tulle, le
12 septembre 2022



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

VILLE DE TULLE
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ATELIER VILLES ET PAYSAGES
112 cours Vitton
69006 LYON

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

QUATRIEME MARCHE SUBSEQUENT : MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR AMENAGEMENT QUARTIER DE L'HOPITAL

Date de la notification du marché : 22/09/2022

Durée d'exécution du marché : 72 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 117 000€
- Montant TTC : 140 400 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Les études d'avant-projet ayant été validées, il convient d'une part de fixer le coût prévisionnel définitif des travaux que le maître d'œuvre s'engage à respecter et d'autre part de déterminer la rémunération définitive du maître d'œuvre.

Par ailleurs, cet avenant a pour objet d'intégrer les arbitrages du Maître d'ouvrage sur le dossier AVP considérant les points suivants :

- intégration des bornes d'accès,
- revêtement en pavés queue sur Avenue du Trech et Pointcaré,
- Dépose de la statue et mise à disposition de la Ville
- Terrassement pour pose de conteneurs pour tri-sélectif (hors fourniture et pose de fourniture)
- La fourniture et pose des conteneurs OM (15 k€x 4u)
- Extension du périmètre projet sur la place Maschat et l'avenue du Trech

Le marché de maîtrise d'œuvre dont la désignation est mentionnée en page 1 est modifié comme suit :

- Le coût prévisionnel définitif des travaux sur lequel s'engage la maîtrise d'œuvre en vue de la consultation des entreprises au titre de l'article 2.1 de l'acte d'engagement est donc fixé, au mois de juillet 2022 M0 à :

2 336 900 € HT

- Le coût prévisionnel des travaux fixé à l'article 2.1 de l'acte d'engagement est porté de 1 300 000€ à de 2 336 900 € HT
- Le taux de rémunération est fixé à 9%

- Le forfait de rémunération définitif de l'équipe de maîtrise d'œuvre est donc fixé à :

210 321 € H.T.(taux de rémunération de 9%), soit 252 385,20€ TTC,

La répartition entre co-traitants est décrite dans l'annexe 1 du présent avenant. Elle modifie l'annexe 1 de l'acte d'engagement.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 93 321 €
- Montant TTC : 111 985,20 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 210 321 €
- Montant TTC : 252 385,20 €


Incidence sur les délais de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Laurent BEYRON, Directeur Général	LYON, le 25 janvier 2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :  , le ... 28/01/2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)


Le Maire Adjoint délégué
Jacques SPINDLER

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

OPERATION :

TULLE CŒUR DE VILLE MS4 QUARTIER DE L'HOPITAL

Montant de travaux

2 336 900,00 €

Taux d'Honoraires

9,00%

Montant de rémunération

210 321,00 €

			VP		INGEROP	
DIA	2%	4 208,42 €	20%	841,28 €	80%	3 365,14 €
EP	2%	4 208,42 €	80%	3 365,14 €	20%	841,28 €
AVP	25%	52 580,25 €	70%	36 806,18 €	30%	15 774,08 €
PRO/DCE	18%	37 857,78 €	40%	15 143,11 €	60%	22 714,67 €
ACT	9%	18 928,89 €	30%	5 678,67 €	70%	13 250,22 €
VISA	8%	16 825,88 €	40%	6 730,27 €	60%	10 095,41 €
DET	32%	67 302,72 €	30%	20 190,82 €	70%	47 111,90 €
AOR	4%	8 412,84 €	35%	2 944,49 €	65%	5 468,35 €
total	100%	210 321,00 €		91 898,96 €		118 821,04 €

Répartition

100,00%

43,80%

56,40%

Mission
complémentaire :

			VP		INGEROP	
ESQ	F	8 000,00 €	70%	5 600,00	30%	2 400,00
TRAN	F	2 100,00 €	60%	1 260,00	40%	840,00
TACT						
ACTU						
total	0%	10 100,00 €		6 860,00		3 240,00

Répartition

100,00%

67,92%

32,08%



Marché subséquent n° 2023-03
(Mention réservée à l'administration)

MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD-CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**Maîtrise d'œuvre urbaine (Mœu)
pour les besoins des opérations
d'aménagement public
du projet « action cœur de ville » (ACV)
de la ville de Tulle**

Acte d'engagement

Objet du marché subséquent

**Marché subséquent n°6 : Aménagement urbain des
places Maschat, Roosevelt et de l'avenue Raymond
Poincaré à Tulle : Porter à connaissance –
Proposition technique et financière**

Maitre d'ouvrage

Ville de Tulle
Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00
Télécopie : 05 55 21 73 01

Maître d'œuvre

Mandataire : Atelier Villes & Paysages – 112 Cours Vitton – 69006 LYON
Co-traitant : INGEROP Conseil et Ingénierie ZI de Ladoux 11 rue Verte BP 30200 63118
CEBEZAT

Référence de la délibération autorisant la signature de l'accord-cadre

Délibération du conseil municipal du 6 juillet 2021

Procédure de passation

Marché subséquent passé dans le cadre de l'accord-cadre conclu selon les dispositions des articles R. 2162-7 à R. 2162.12 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire Bernard COMBES

Organisme chargé des paiements

Trésorerie Principale de Tulle

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Contrôle de légalité

Transmis en préfecture le :

Notification de l'accord-cadre

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet de l'accord-cadre	5
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution	5
3.1 Durée du marché subséquent.....	5
3.2 Délai d'exécution	5
4. Prix	5
5. Avance	6
6. Signature du candidat	6
7. Acceptation de l'offre.....	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

<input type="checkbox"/> Le signataire : <div style="margin-left: 100px;"><input type="checkbox"/> s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;</div> <div style="margin-left: 100px;"><input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;</div>
--

<input checked="" type="checkbox"/> Le mandataire (1) : <div style="margin-left: 100px;"><input type="checkbox"/> du groupement solidaire</div> <div style="margin-left: 100px;"><input checked="" type="checkbox"/> solidaire du groupement conjoint</div> <div style="margin-left: 100px;"><input type="checkbox"/> non solidaire du groupement conjoint</div> s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

ATELIER VILLES&PAYSAGES

Nom Prénom qualité du signataire

LAURENT BEYRON DIRECTEUR GENERAL

Adresse de l'établissement :

112 COURS VITTON 69006 LYON

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....
.....
Adresse électronique :
..contact@villesetpaysages.fr.....
Téléphone : 04 26 83 61 00.....
Télécopie :
SIRET : 419 315 221 00145.....
APE : 7112B.....
Numéro de TVA intracommunautaire : ..FR11.419.315.221.....

Références bancaires : (merci de joindre un RIB)
IBAN : ..FR76 1009 6185 0500 0853 7980 164.....
BIC : ..CMCIFRPP.....

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent marché subséquent a pour objet la production d'un dossier de porter à connaissance (PAC) au titre de la loi sur l'eau dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de l'Hôpital (places Maschat, Roosevelt et avenue Raymond Poincaré)

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

3.1 Durée du marché subséquent

La durée du marché subséquent est de 1 mois à compter de sa notification.

Le marché subséquent ne sera pas reconductible.

3.2 Délai d'exécution

Le délai d'exécution commencera à courir dès la notification.

4. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article Prix du CCAP.

L'offre est constituée par la décomposition de l'offre financière ci-annexée.

Le montant du marché subséquent tel qu'il résulte de la décomposition ci-annexée est de :

Montant HT (en chiffres) (€) : ..5 775.00 €.....

Montant HT (en lettres) (€) : ..cinq mille sept cent soixante quinze euros.....

.....
.....
TVA au taux de 20.00% Montant : ..1 155.00 €.....

Montant TTC (en chiffres) (€) : ..6 930.00 €.....
.....

.....
En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article Avance du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : LYON

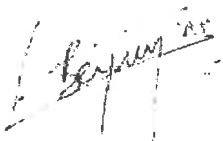
Le 27/02/2023

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berjani AS', is written over a horizontal line.

7. Acceptation de l'offre

Le présent marché subséquent se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.
Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Tulle.....
Le 24/02/2023.....

Le pouvoir adjudicateur



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémie NOVAIS

Date d'effet du marché subséquent

Reçu notification de l'accord-cadre le :

- Le prestataire
 Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre signé le :

- Par le prestataire.
 Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OÙ CESSION DE CREANCES

● Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 21192720700012

Nom : Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Maire Bernard COMBES

Désignation du comptable public assignataire : Trésorerie Principale de Tulle

● Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	<input type="checkbox"/>
Sous-traitant de premier rang	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement solidaire	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement conjoint	<input type="checkbox"/>
Mandataire solidaire	<input type="checkbox"/>
Mandataire conjoint	<input type="checkbox"/>
Agissant pour son propre compte	<input type="checkbox"/>
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	<input type="checkbox"/>
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

● Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	<input checked="" type="checkbox"/>
--	-------------------------------------

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	<input type="checkbox"/>
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	<input type="checkbox"/>
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	<input type="checkbox"/>
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	<input type="checkbox"/>
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	<input type="checkbox"/>
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	<input type="checkbox"/>
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	<input type="checkbox"/>
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

• **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire).

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Ville de Tulle

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou
cessions de créances :

.....
.....

Objet de l'accord-cadre :

Marché subséquent n°6 : Aménagement urbain des places Maschat, Roosevelt et
de l'avenue Raymond Poincaré à Tulle
Porter à connaissance – Proposition technique et financière

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.

Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses
conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution de l'accord-cadre).

Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance
du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui
exécutera la prestation, adresses postales et du siège social (si elle est différente de
l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie,
numéro SIRET :

.....
.....

.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresse postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

.....

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant HT (€) :

- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :

(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Pièces identiques à celles demandées au titulaire

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

() Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.
(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré.

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer l'accord-cadre, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
INGEROP Conseil & Ingénierie

Adresse de l'établissement :

.....
...Agence de Clermont-Ferrand Z.I de Ladoux - 11 rue Verte - BP 30200 - 63118 Cébazat

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....
...18 rue des deux gares - CS 70081 - 92563 Rueil-Malmaison Cedex

Adresse électronique : ..ingerop.clermont@ingerop.com

Téléphone : ...04 73 16 34 34

Télécopie :

SIRET : 489 626 135 00045 APE : 7112B

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

- Oui
 Non

Références bancaires :

IBAN : ..FR13.3000.2005.5900.0043.11.56.E56.....

BIC : ..CRLYFRPPXXX.....

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale : atelier VILLES&PAYSAGES	Porter à Connaissance	275.00 €	20%	330.00 €
Dénomination sociale : "INGEROP	Porter à Connaissance	5 500.00 €	20%	6 600.00 €
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	Totaux	5 775.00 €	20%	6 930.00 €

Annexe à l'acte d'engagement

MISE AU POINT pour le lot n°

Pouvoir adjudicateur :

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX Cedex 1

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Marché subséquent :

- Marché subséquent n°6 : Aménagement urbain des places Maschat, Roosevelt et de l'avenue Raymond Poincaré à Tulle
Porter à connaissance – Proposition technique et financière

Identification du soumissionnaire retenu :

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Modifications apportées :

À l'occasion de la mise au point de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée

Signature de la mise au point.

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....

.....

.....

.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

Nom, prénom et qualité du signataire

Lieu et date de signature

Signature

.....

.....

.....

.....



COMMUNE DE TULLE
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

Lyon, le 27 janvier 2023

Objet : « ACTION CŒUR DE VILLE » de la Ville de Tulle

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint l'ensemble des documents présentant notre proposition pour le marché subséquent 6 concernant la mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour les besoins des opérations d'aménagement public du projet « ACTION CŒUR DE VILLE » de la Ville de Tulle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent BEYRON
Directeur Général
Mandataire



atelier VILLES & PAYSAGES
112 Cours Vitton 69006 LYON 17 B Quai Voltaire 75007 PARIS
Tél +33 4 26 83 61 00 E-mail : contact@villesetpaysages.fr
SAS au capital de 50 000 € SIRET 419 315 221 00145 RC LYON 419 315 221



BON DE COMMANDE

N° COVI230016

Tulle, le 18/04/2023

Pour rappel vos factures doivent être transmises via le Portail

CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr> en mentionnant

obligatoirement le numéro de bon de commande et le nom du

service.

M Leyrat Jean Michel

La Croix de Bar

19000 TULLE

Informations pour le service facturation de l'entreprise :

N° engagement : COVI230016

Service : COVILL

Marché / Contrat : -

SIRET / Budget : 21192720700012 - Ville de Tulle

Adresse de livraison :

Mairie de Tulle
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

Adresse de facturation :

Service Finances
Mairie de Tulle
10 Rue Félix Vidalin CS 30125
19012 TULLE Cedex

Référence devis et objet :

23-019 - Coordination SPS Catégorie 2 - Aménagement pl Maschat et Roosevelt

Référen	Désignation des besoins ou n° devis	Qté	P.U.	Montant HT	Remise	% TVA
	Coordination SPS Catégorie 2 - Aménagement pl Maschat et Roosevelt	1,0000	3 060,0000	3 060,00	0,00	20,00 %

Total HT	Taux TVA	Total TVA	Total TTC
3 060,00	20,00 %	612,00	3 672,00

Total H.T.	3 060,00
Total Remise	0,00
Total T.V.A	612,00
Total T.T.C.	3 672,00

Observations :

Contact de la commande :

Madies Karine - 05 55 21 73 39 - karine.madies@ville-tulle.fr

FACH CAVETTE
Comptable Délégué aux Finances



Fach Cavette



**Agence
Jean-Michel LEYRAT**

Coordonnateur SPS Niveau I
18, avenue Alsace Lorraine
19000 TULLE

Tél : 05 55 20 72 97 - Port : 06 22 85 33 35
E mail : jmichel.leyrat19@gmail.com

**Commune de TULLE
Services Techniques
ZI de Mulatet
19 000 TULLE**

Devis N° 23-019 du 3 mars 2023

AMÉNAGEMENT URBAIN des PLACES MASCHAT et ROOSEVELT

Objet du Marché : Coordination SPS - catégorie II

La maîtrise d'œuvre retenue : Services Techniques Ville de Tulle

durée prévisionnelle des Travaux : 12 mois

Conception	Unité €	Q	Montant HT
1 - Réunion de conception (AVP, PRO, DCE) (2)	55,00 €		- €
2 - Visite du site (MOE, M Ou)	70,00 €	1	70,00 €
3 - Ouverture du Registre Journal	70,00 €	1	70,00 €
4 - Analyse des Risques	45,00 €	1	45,00 €
5 - Aide à la Déclaration préalable	35,00 €	1	35,00 €
5 - Elaboration du PGC	110,00 €	1	110,00 €
6 - Constitution du D.I.U.O.	140,00 €	1	140,00 €
Sous Total €HT Conception			470,00 €
Réalisation	Unité €	Q	Montant HT
1 - Inspection commune	45,00 €	2	90,00 €
2 - Participation aux réunions de chantier (12)	70,00 €	12	840,00 €
3 - Visites inopinées (18)	55,00 €	18	990,00 €
4 - examen de PPSPS	45,00 €	2	90,00 €
5 - tenue du registre journal	35,00 €	12	420,00 €
6 - Mise à jour du PGC	45,00 €	1	45,00 €
7 - Mise à jour du D.I.U.O.	45,00 €	1	45,00 €
Sous Total €HT Réalisation			2 520,00 €
Réception			
1 - Finalisation du D.I.U.O. et transmission au Maître d'Ouvrage	70,00 €	1	70,00 €
Montant Total HT			3 060,00 €
Taux de TVA			612,00 €
Montant Total T.T.C.			3 672,00 €

Délai de validité de la proposition: 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

A Tulle,
Signature du Prestataire



03/03/23

Le représentant légal
du maître d'ouvrage



BON DE COMMANDE

N° COVI230020

Tulle, le 05/06/2023

Pour rappel vos factures doivent être transmises via le Portail

CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr> en mentionnant

obligatoirement le numéro de bon de commande et le nom du service.

INGEROP Conseil & Ingénierie

18 Rue des Deux Gares

CS 70081

92563 RUEIL MALMAISON CEDEX

Informations pour le service facturation de l'entreprise :

N° engagement : COVI230020

Service : COVILL

Marché / Contrat : -

SIRET / Budget : 21192720700012 - *Ville de Tulle*

Adresse de livraison :

Mairie de Tulle
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

Adresse de facturation :

Service Finances
Mairie de Tulle
10 Rue Félix Vidalin CS 30125
19012 TULLE Cedex

Référence devis et objet :

- OPC Aménagement Maschat Roosevelt

Référen	Désignation des besoins ou n° devis	Qté	P.U.	Montant HT	Remise	% TVA
	OPC Aménagement Maschat Roosevelt	1,0000	28 000,0000	28 000,00	0,00	20,00 %

Total HT	Taux TVA	Total TVA	Total TTC
28 000,00	20,00 %	5 600,00	33 600,00

Total H.T.	28 000,00
Total Remise	0,00
Total T.V.A	5 600,00
Total T.T.C.	33 600,00

Observations :

Contact de la commande :

Madies Karine - 05 55 21 73 39 - karine.madies@ville-tulle.fr

Fabrice CAYITTE
Comptable Délégué aux Finances



MAI 2023



Ville de TULLE
10 rue Félix Vidalin
19012 TULLE CEDEX

**Aménagement des places Roosevelt et
Maschat, raccordement de la rue Souham et en
partie l'avenue Poincaré et la rue du Trech**

MISSION OPC

**PROPOSITION TECHNIQUE
ET FINANCIERE**



VILLES & PAYSAGES

INGÉROP
Inventons demain

SOMMAIRE

1	OBJET DE LA PROPOSITION	3
2	INTERVENANTS - PARTIES CONTRACTANTES	3
3	OBJET DE LA MISSION	4
4	PERIMÈTRE DE LA MISSION	4
5	PROPOSITION TECHNIQUE	5
5.1	CONSISTANCE DES PRESTATIONS	5
5.2	ORGANISATION / LIVRABLES	5
5.3	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	6
6	ORGANISATION ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	6
6.1	ORGANISATION GENERALE	6
6.2	INTERVENANTS	6
6.3	MOYENS TECHNIQUES	6
7	PROPOSITION FINANCIÈRE	7
7.1	DÉCOMPOSITION DU PRIX	7
7.2	CONDITIONS DE PRIX	7
7.3	VALIDITÉ DE L'OFFRE	7



1 OBJET DE LA PROPOSITION

La présente offre est établie dans le cadre de l'accord cadre 2022-19 de maîtrise d'œuvre urbaine pour les besoins des opérations d'aménagement public du projet « action cœur de ville » (ACV) de la ville de Tulle, dont est titulaire le groupement Atelier VILLES & PAYSAGES (mandataire) / INGEROP Conseil & Ingénierie.

Elle a pour objet de répondre à la demande de la Ville de Tulle pour une mission complémentaire relative à l'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) sur le périmètre des travaux du MS4 à savoir l'aménagement de la Place Roosevelt, Place Maschat, le raccordement de la rue Souham et en partie l'avenue Pointcaré et la rue du Trech..

2 INTERVENANTS - PARTIES CONTRACTANTES

LE MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Tulle

10 rue Félix Vidalin

CS 30125-19012 TULLE CEDEX

Représenté par : Madame Karine Madies

Tel : 05 55 21 73 39 - Port : 06 78 75 07 00 - @ : karine.madies@ville-tulle.fr

Appelé ci-après « la Ville de Tulle », ou « le Maitre d'Ouvrage ».

LE MAITRE D'ŒUVRE

Groupement ATELIER VILLES & PAYSAGES (mandataire) / INGEROP Conseil & Ingénierie

dont les membres sont :

- **Atelier Villes & Paysages**

112 Cours Vitton, 69 006 LYON

Représenté par Emmanuel MORO, Architecte Paysagiste,

Tél : 06.10.17.11.55 / Mail : emmanuel.moro@villesetpaysages.fr

Appelé ci-après « Villes & Paysages »,

- **INGÉROP Conseil & Ingénierie**

Agence de Clermont-Ferrand : ZI de Ladoux, 11 rue verte, BP 30200, 63118 CEBAZAT

Représenté par : Monsieur Thierry RALLIERE,

Chef du service Ville & Transport de l'agence de Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 16 35 40 / Mail : thierry.ralliere@ingerop.com

Appelé ci-après « INGEROP »,

Le Groupement est appelé ci-après dans son ensemble « Le Maitre d'œuvre » ou « Le Groupement »



VILLES & PAYSAGES



3 OBJET DE LA MISSION

La mission aura pour objet :

- D'analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques,
- D'harmoniser dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux,
- Pendant les travaux, de mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination,
- Au titre de l'infra chantier ou inter chantier, de coordonner les travaux des différents intervenants sur l'espace public qu'ils soient portés par l'Agglomération de Tulle ou d'autres Maîtrise d'Ouvrage. Il ne s'agit pas de réaliser la mission d'OPC pour le compte d'autres maîtres d'ouvrage mais bien de permettre au chantier MS4 de se dérouler correctement en tenant compte des opérations connexes et des interfaces entre les projets.

Cette mission vient en complément des contraintes liées à la sécurité et protection de la santé et du travail de coordination inter-chantiers du CSPS.

4 PERIMÈTRE DE LA MISSION

La mission proposée porte sur le périmètre des travaux du MS4 à savoir l'aménagement de la Place Roosevelt, Place Maschat, le raccordement de la rue Souham et en partie l'avenue Pointcaré et la rue du Trech.

La mission s'articule avec les prestations techniques et travaux relatifs à ce même périmètre.

La mission est double et comprend :

- une mission d'OPC infra chantier (travaux MS4)
- et une mission d'OPC inter chantier (entre le chantier MS4 et les chantiers connexes).

On peut citer en autres :

- Préfecture,
- Accès à l'hôpital de Tulle,
- Travaux concessionnaires,
- Aménagement du nouveau musée,
- Démolition av. Pt Carré et parking silo,
- Travaux Syndicat des Eaux,
- Travaux assainissement Tulle Agglo,
- Programme de travaux ou entretiens Ville de Tulle.



VILLES & PAYSAGES



5 PROPOSITION TECHNIQUE

5.1 CONSISTANCE DES PRESTATIONS

La mission proposée consiste à :

- Identifier les interfaces et les interdépendances entre opérations .
- Préparer l'ordonnancement des tâches en prenant en compte les contraintes des projets connexes.
- Coordonner, piloter les actions :
 - Déclenchement de l'intervention des entreprises pour l'exécution des tâches, confirmation des dates de fin de tâches, rappel des objectifs à court terme.
 - Pointage hebdomadaire des calendriers, constat des dates réelles de début et de fin de chacune des tâches, contrôle de l'avancement.
 - Enregistrement des écarts constatés entre les prévisions du calendrier et les dates réelles.
 - En cas de retard prévisible ou constaté, alerte de l'entreprise défaillante et proposition de moyens de résorber ce retard.
 - Proposition d'application des mesures nécessaires (1/avertissement, 2/mise en demeure, 3/application de pénalités de retard).
 - En cas de modification de l'échéancier prévisionnel, information immédiate du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre par un rapport circonstancié.
 - Tenue d'un registre journal de chantier sur lequel seront portés tous les évènements importants susceptibles d'être conservés et, en particulier, la nature des intempéries. Ce journal sera remis au maître d'ouvrage en fin de chantier.
 - Établissement d'un rapport mensuel de synthèse définissant l'avancement réel par rapport au calendrier et proposition d'imputation des responsabilités de retard.
- Anticiper les difficultés liées aux interfaces chantier, à l'installation des bases vie, à la circulation des véhicules ou maintien des accès, etc.
- Produire un planning détaillé de l'aménagement en faisant apparaître les plannings des opérations connexes et en alertant sur les risques de chevauchement ou non-respect des délais.
- Organiser des coordinations avec les autres OPC et/ou maîtres d'oeuvres et négocier les éventuelles adaptations de planning et de phasage dans le respect des coûts et de la sécurité.
- Assurer le reporting au maître d'ouvrage sous forme de tableaux ou rapports.

5.2 ORGANISATION / LIVRABLES

Des réunions dédiées (OPC et inter-chantiers) s'organiseront à la suite des réunions propres à la Direction des Travaux du MS4, après convocation des interlocuteurs spécifiques de chaque opération ou projet. Ces réunions feront l'objet de comptes-rendus particuliers dont la liste de diffusion sera au préalable partagée avec le Maître d'Ouvrage.

Les calendriers/plannings d'exécution seront établis sous format MS PROJECT et diffusés en pdf afin d'en faciliter la lecture par tous.

Le calendrier des travaux du MS4 sera actualisé chaque semaine avec une projection détaillée des travaux à 4 semaines ainsi qu'une vision globale sur 12 mois.

Le calendrier général inter-chantier sera mis à jour mensuellement (à minima), en articulation avec le calendrier spécifique du MS4 afin d'identifier les interfaces, contraintes, retards, objectifs et co-activités.



VILLES & PAYSAGES



5.3 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La durée globale de la mission est de 12 mois (de juin 2023 à juin 2024).

Démarrage à compter de juin 2023 de manière à pouvoir identifier les contraintes particulières à date et les intégrer lors de la mise au point du marché MS4 avec l'entreprise qui sera retenue.

6 ORGANISATION ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

6.1 ORGANISATION GENERALE

Les membres du Groupement intervenant sur cette mission sont :

- Villes&Paysages : En qualité de mandataire du groupement
- Ingerop : exécution de la mission OPC.

6.2 INTERVENANTS

- **David POUMARAT**, Ingénieur du service Ville d'INGEROP Clermont-Ferrand, chargé d'affaires sur de nombreuses opérations d'aménagement urbain (dont missions OPC), qui sera en charge de la mission OPC en lien avec les missions VISAS, DET et AOR.

Il participe à l'ensemble des réunions internes et externes. Il sera le référent de la mission OPC pour l'ensemble des partenaires externes.

Dans le cas de réunions importantes, il pourra être assisté de spécialistes ou du directeur de projet, en sachant que dans le cadre de la gestion des opérations, des réunions internes sont organisées pour s'assurer de la transmission de l'information et du suivi de l'avancement de l'opération.

Enfin, notre système de transmission et de partage des informations s'articule autour du chef de projet commun à l'ensemble des spécialistes, et, l'utilisation de moyens informatiques importants vient conforter cette méthode de travail.

6.3 MOYENS TECHNIQUES

Les moyens dont disposera l'équipe mise à disposition pour la mission sont ceux de l'agence INGEROP Clermont-Ferrand, déjà décrits dans notre offre pour l'accord cadre :

- Des équipements informatiques complets comprenant stations de travail, micro-ordinateurs, portables, serveurs, reliés à différents types d'imprimantes et de traceurs noir et blanc et couleur ;
- Un parc informatique en réseaux locaux et communicants (partage des documents sur serveur, communication entre agences par messagerie, communication vers l'extérieur via Internet) ;
- Logiciels utilisés dans le cadre de la mission OPC :
 - Bureautique : Word, Excel, PowerPoint, Publisher, Adobe Acrobat
 - Communication : Outlook, One drive, Teams
 - Gestion de projet : MS PROJECT
 - Dessin : AUTOCAD

Pour ce qui concerne la communication, l'agence de Clermont-Ferrand dispose :

- d'une dizaine de salles de réunion (de 5 à 30 personnes) et des salles de réunion dotées d'équipement de **visio-conférence**,
- de téléphones mobiles dédiés,
- de véhicules de service pour les déplacements sur site.



VILLES & PAYSAGES



7 PROPOSITION FINANCIÈRE

7.1 DÉCOMPOSITION DU PRIX

Notre proposition financière s'élève au montant HT de **28 000.00 € (vingt-huit mille euros)** décomposé de la façon suivante :

Phase de mission	Montant en € HT	Répartition au sein du groupement	
		VILLES & PAYSAGES	INGEROP
OPC	28 000.00 €	0,00 €	28 000,00 €

7.2 CONDITIONS DE PRIX

La rémunération tient compte des spécifications techniques applicables au moment de la remise de la proposition ainsi que des lois, normes et réglementations en vigueur à cette date.

Elle ne comprend pas notamment :

- les modifications postérieures à la remise de la Proposition et/ou les suspensions du Contrat,
- les surprimes d'assurances éventuelles qui seraient appliquées à l'Ingénierie.

7.3 VALIDITÉ DE L'OFFRE

La présente offre est valable 60 jours à compter du 31/05/2023.

A Cébazat, le 31/05/2023

Thierry RALLIERE
Chef du service Ville

INGEROP Clermont-Ferrand



KINGÉROP

INGÉROP Conseil & Ingénierie
Z.I. de Ladoux - 11 rue Verte
B.P. 30200 - 63118 CÉBAZAT
Tél. 04 73 16 34 34 - Fax 04 73 23 01 77



VILLES & PAYSAGES

KINGÉROP
inventons demain



**PREMIÈRE
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

26 rue Desaix, 75727 PARIS Cedex 15
SIRET : 130009186 00011 – code APE : 5813Z
Comptable assignataire :
La comptable du Budget Annexe P.O.I.A.
Tel : 01 40 58 76 99 (de 8h à 12h et de 13h à 15h)

**Titre de perception n° CH23036432
du 07/05/2023**

Date limite de paiement : 15/07/2023

MAIRIE DE TULLE
10 RUE FÉLIX VIDALIN
BP 215
19000 TULLE

Références DILA

Date de publication : 04/05/2023
Référence de l'avis : 23-59720

Votre référence de commande (EJ, BC) : FNC230047

N° du service exécutant : INVST

Siret : 21192720700012

Client : Ville de Tulle
Pour tout renseignement sur l'objet de la créance :
www.boamp.fr rubrique "Contact"
Vos publications sont consultables sur ce site avec
la référence de l'avis

Pour tout renseignement sur le paiement de ce titre de perception : contentieux@dila.gouv.fr

Bordereau de titres n° : BT-2023-4371

Objet de la créance	Qté	Prix unitaire	Montant net
TOTAL DÛ dont détail ci-après :			864,00 €
Achat d'unité(s) de publication National	8	90,00 €	720,00 €
TVA 20			144,00 €
TOTAL DÛ :			864,00 €
Objet du marché : travaux d'aménagement des places Maschat et Roosevelt			

Comment effectuer une réclamation sur ce titre de perception ?

Sous peine de nullité, adressez votre réclamation appuyée de toutes justifications utiles au comptable chargé du recouvrement du titre de perception dans les deux mois qui suivent la notification de ce titre ou du premier acte de poursuite qui en procède (articles 117 à 119 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

Le présent titre a été rendu exécutoire par l'ordonnateur en vertu des articles 11 et 28 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ordonnateur : Mme Anne DUCLOS-GRISIER, Directrice de la DILA

Comptable du Budget Annexe Publications Officielles et Information Administrative : Amélie STEFFAN

POUR TOUT RÈGLEMENT, LA RÉFÉRENCE EST IMPÉRATIVE : CH23036432

Modes de règlement à votre disposition :

- Par virement : la référence doit figurer dans le libellé de votre avis de virement.
 - Par chèque à l'ordre du comptable du BAPOIA, à envoyer à l'adresse suivante : DILA TSA n° 41647, 75901 PARIS Cedex 15.
- Joindre obligatoirement ce coupon.

Date : 07/05/2023

Somme totale due : 864,00 €

Notre RIB	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
BDF Paris	30001	00064	10110090182	88
IBAN : FR76 3000 1000 6410 1100 9018 288			Code BIC / SWIFT : BDFEFRPPCCT	
T.V.A intracommunautaire (n° d'identification : FR 76130009186)				



MARCHE N° 2023-10/TVX/Ville.....
(Mention réservée à l'administration)

MARCHE DE TRAVAUX

Acte d'engagement

Objet du marché

Travaux d'aménagement des places Maschat et Roosevelt

Maître d'ouvrage

Ville de Tulle
Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1
Téléphone : 05 55 21 73 00
Télécopie : 05 55 21 73 01

Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage

Ville de Tulle
Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP1 19012 TULLE Cedex 1
Représenté par :
Monsieur LE MAIRE

Référence de la délibération autorisant la signature du marché

Délibération du conseil municipal n°19 en date du 11 avril 2023

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Maître d'œuvre

ATELIER VILLES ET PAYSAGES

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire

Comptable public assignataire des paiements

Trésorerie Principale de Tulle

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Notification du marché

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet du marché	5
2.1 Décomposition en tranches.....	5
3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction	5
3.1 Période de préparation.....	5
3.2 Délai d'exécution.....	5
3.3 Reconduction.....	6
4. Prix.....	6
4.1 Décomposition du montant des travaux en tranches.....	6
4.2 Conséquences financières de la non-exécution ou de l'exécution d'une tranche optionnelle	8
4.2.1 Indemnité de dédit pour non-exécution d'une tranche optionnelle.....	8
4.2.2 Rabais en cas d'exécution d'une tranche optionnelle	8
4.2.3 Indemnité d'attente	8
5. Prestations similaires.....	8
6. Avance	8
7. Signature du candidat	8
8. Acceptation de l'offre	9

1. Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et notamment des documents mentionnés à l'article 2 du cahier des clauses administratives particulières,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
- engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) : **SAS SIORAT Agence de USSAC**

Adresse de l'établissement :

Le GRIFFOLET 19270 USSAC

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Parc d'Activités La LAURADE 13103 ST ETIENNE DU GRES

Adresse électronique : drlpc@nge.fr

Téléphone : **05 55 87 62 65**

Télécopie : **05 55 86 15 43**

SIRET : **676 820 137 00302**

APE : **4211Z**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR66 676 820 137**

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 3002 0000 0251 5008 196

BIC : SOGEFRPP

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet : Travaux d'aménagement des places Maschat et Roosevelt

2.1 Décomposition en tranches

Il est prévu une décomposition en tranches. Le marché comporte une tranche ferme et 3 tranches optionnelles définies ci-après :

- Tranche ferme : aménagement urbain
- Tranche optionnelle n°1 : gestion d'accès aux espaces publics
- Tranche optionnelle n°2 : application d'un produit de protection des revêtements
- Tranche optionnelle n°3 : chauffage urbain.

3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

À titre indicatif, les travaux commenceront vers le 03/07/2023 et se termineront vers le 30/04/2026.

3.1 Période de préparation

Les durées de la période de préparation des différentes tranches sont les suivantes :

Désignation de la tranche	Durée de préparation
Tranche ferme	1 mois par phase
Tranche optionnelle n°1 : gestion d'accès aux espaces publics	1 mois
Tranche optionnelle n°2 : application d'un produit de protection des revêtement	1 mois
Tranche optionnelle n°3 : chauffage urbain	1 mois

3.2 Délai d'exécution

Les délais d'exécution fixés pour chacune des tranches sont les suivants :

Désignation de la tranche	Délai	
Tranche ferme	Phase 1	5 mois
	Phase 2	7 mois
	Phase 3	3 mois
Tranche optionnelle n°1	Gestion d'accès aux espaces publics	2 mois
Tranche optionnelle n°2	Application d'un produit de protection des revêtements	1 mois
Tranche optionnelle n°3	Chauffage urbain	4 mois

La tranche ferme ainsi que la période de préparation, comprise dans le délai d'exécution de la tranche ferme, commenceront à courir à compter de :

- la date de notification du marché pour les phases 1 et 2,
- la date fixée par un ordre de service pour la phase 3.

Pour les tranches optionnelles, les délais d'exécution partent à compter de la date fixée par

l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de la tranche concernée.

Délais limites d'affermissement des tranches optionnelles à compter de l'origine du délai contractuel de la tranche ferme :

- Pour la tranche optionnelle n°1 : 11 mois
- Pour la tranche optionnelle n°2 : 8 mois
- Pour la tranche optionnelle n°3 : 4 mois

3.3 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Prix

L'offre est constituée par le bordereau de prix unitaires ci-annexé.

Le montant du marché tel qu'il résulte du détail estimatif ci-annexé (application du bordereau des prix unitaires) est de :

Montant HT (en chiffres) (€) : **2 959 452,14 € HT**

Montant HT (en lettres) (€) : **Deux millions neuf cent cinquante-neuf mille quatre cent cinquante-deux euros**

TVA au taux de 20,00 % Montant : **591 890,43 €**

Montant TTC (en chiffres) (€) : **3 551 342,57 € TTC**

Montant TTC (en lettres) (€) : **TROIS MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE ET UN MILLE TROIS CENT QUARANTE-DEUX EUROS CINQUANTE-SEPT CENTS**

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

4.1 Décomposition du montant des travaux en tranches

- **Tranche ferme – Aménagement urbain**

Montant HT (€) : **2 583 963,14 € HT**

Au taux de TVA de 20,00 % Montant : **516 792,63 €**

Montant TTC (€) : **3 100 755,77 € TTC**

TROIS MILLIONS CENT MILLE SEPT CENT CINQUANTE-CINQ EUROS SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS

Le montant des travaux de la tranche ferme s'élève donc à la somme de (en lettres)

- **Tranche optionnelle n°1 – Gestion d'accès aux espaces publics (Poste DE 13001 et 13002)**

Montant HT (€) : **76 706,00 € HT**

Au taux de TVA de 20,00 % Montant : **15 341,20 €**

Montant TTC (€) : **92 047,20 € TTC**

Le montant des travaux de la tranche ferme s'élève donc à la somme de **QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE QUARANTE-SEPT EUROS VINGT CENTS**

- **Tranche optionnelle n°2 – Gestion d'accès aux espaces publics (Poste DE 13003)**

Montant HT (€) : **5 461,00 € HT**

Au taux de TVA de 20,00 % Montant : **1 092,20 €**

Montant TTC (€) : **6 553,20 € TTC**

Le montant des travaux de la tranche optionnelle n°2 s'élève donc à la somme de **SIX MILLE CINQ CENT CINQUANTE-TROIS EUROS VINGT CENTS**

- **Tranche optionnelle n°3 – Chauffage urbain (Poste DE 13004 à 13012)**

Montant HT (€) : **293 322,00 € HT**

Au taux de TVA de 20,00 % Montant : **58 664,40 €**

Montant TTC (€) : **351 986,40 € TTC**

Le montant des travaux de la tranche optionnelle n°3 s'élève donc à la somme de

TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS QUARANTE CENTS

- **MONTANT TOTAL tranche ferme + tranches optionnelles**

Montant HT (€) : **2 959 452,14 € HT**

Au taux de TVA de 20,00 % Montant **591 890,43 €**

Montant TTC (€) : **3 551 342,57 € TTC**

Montant TTC (en lettres) (€) :

TROIS MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE ET UN MILLE TROIS CENT QUARANTE-DEUX EUROS CINQUANTE-SEPT CENTS

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

4.2 Conséquences financières de la non-exécution ou de l'exécution d'une tranche optionnelle

4.2.1 Indemnité de dédit pour non-exécution d'une tranche optionnelle

En cas de non-exécution d'une tranche optionnelle, il ne sera pas fait application d'une indemnité de dédit.

4.2.2 Rabais en cas d'exécution d'une tranche optionnelle

En cas d'exécution d'une tranche optionnelle, il ne sera pas fait application d'un rabais.

4.2.3 Indemnité d'attente

Il ne sera pas fait application d'une indemnité d'attente.

5. Prestations similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

6. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

7. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles telles que mentionnées à l'article 2 du CCAP.

Fait en un seul original

A **USSAC**

Le **27/06/2023**

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Lu et approuvé

SIORAT
AGENCE CORRÈZE
SASU au capital de 1 000 000 €
Le Grillotet - 19270 USSAC
Tél : 05 85 87 62 65
RCS BRIVE 816 820 137

8. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A *Tulle*.....
Le *03 août 2023*.....

Le pouvoir adjudicateur
Le Maire,
Bernard COMBES



Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

- Le prestataire
 Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception de la notification du marché signé le :

- Par le prestataire.
 Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

Pas de cession de créances

~~NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES~~

● ~~Identification de l'acheteur~~

~~Désignation de l'acheteur :~~

~~SIRET : 21192720700012~~

~~Nom : Ville de Tulle~~

~~Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1~~

~~Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Maire~~

~~Désignation du comptable public assignataire : Trésorerie Principale de Tulle~~

● ~~Identification du créancier au titre du marché public~~

~~Désignation du créancier :~~

~~SIRET :~~

~~Raison sociale :~~

~~Adresse :~~

~~Coordonnées bancaires du créancier :~~

~~IBAN :~~

~~Renseignements complémentaires sur le créancier :~~

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

◆ ~~Identification de la créance cessible~~

~~Désignation du marché et de son montant :~~

~~Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :~~

~~Date :~~

~~Montant (HT, montant TVA et TTC) :~~

~~Le cas échéant :~~

~~Désignation de la tranche :~~

~~Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :~~

~~Le cas échéant :~~

~~Désignation du lot :~~

~~Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :~~

~~Le cas échéant :~~

~~Désignation du bon de commande :~~

~~Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :~~

~~Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :~~

~~.....~~

~~Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :~~

~~.....~~

~~Le cas échéant, autres renseignements :~~

◆ ~~Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance~~

~~L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché~~

~~Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :~~

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
— En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
— En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
— Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
— Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
— Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
— S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	
— Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC

— Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
— Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
— Montant minimum : € TTC
— Montant maximum : € TTC
— Montant estimé : € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
— Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

◆ **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

◆ **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification :	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

◆ **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

PAS DE SOUS TRAITANT

Annexe à l'acte d'engagement

~~DECLARATION DE SOUS TRAITANCE~~

~~Pouvoir adjudicateur : Ville de Tulle~~

~~— Désignation de l'acheteur :~~

~~.....~~
~~.....~~

~~— Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :~~

~~.....~~
~~.....~~

~~Objet du marché :~~

~~Objet du marché : Travaux d'aménagement des places Maschat et Roosevelt~~

~~Objet de la déclaration du sous-traitant~~

~~La présente déclaration de sous-traitance constitue :~~

~~Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.~~

~~Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché).~~

~~Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du~~

~~Identification du soumissionnaire ou du titulaire~~

~~Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale),~~

~~adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :~~

~~Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :~~

~~En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :~~

~~Identification du sous-traitant :~~

~~Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :~~

.....
.....
.....

~~Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :~~

.....
.....
.....

~~Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :~~

.....
.....
.....

~~Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 10 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?~~

~~OUI — NON~~

~~Nature des prestations sous-traitées :~~

~~Nature des prestations sous-traitées :~~

~~Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :~~

~~Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :~~

~~La durée du traitement est :~~

~~La nature des opérations réalisées sur les données est :~~

~~La ou les finalité(s) du traitement sont :~~

~~Les données à caractère personnel traitées sont :~~

~~Les catégories de personnes concernées sont :~~

~~Le soumissionnaire/titulaire déclare que :~~

~~Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;~~

~~Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).~~

~~Prix des prestations sous-traitées :~~

~~Montant des prestations sous-traitées :~~

~~Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.~~

~~a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :~~

~~- Taux de la TVA :~~

~~- Montant HT (€) :~~

~~- Montant TTC (€) :~~

~~b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :~~

~~- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)~~

~~- Montant hors TVA (€) :~~

~~Modalités de variation des prix :~~

~~Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :~~

~~OUI NON~~

Condition de paiement :**Références bancaires :***(Joindre un IBAN.)*

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON**Capacités du sous-traitant :***Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 - voir rubrique H du DC2.)*

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

les mêmes pièces que celles demandées au titulaire

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

Documents de preuve disponibles en ligne :

~~Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :~~

~~(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)~~

~~- Adresse internet :~~

~~- Renseignements nécessaires pour y accéder :~~

~~Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.~~

~~1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial.~~

~~Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.~~

~~En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :~~

~~..... L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,~~

~~**OU**~~

~~..... Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.~~

~~2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :~~

~~..... Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;~~

~~**OU**~~

~~..... L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.~~

~~..... Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.~~

~~Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.~~

~~A, le A, le~~

~~Le sous-traitant : Le soumissionnaire ou le titulaire :~~

~~Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.~~

~~A, le~~

~~Le représentant de l'acheteur :~~

Notification de l'acte spécial au titulaire

~~En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :~~

~~(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)~~

~~En cas de remise contre récépissé :~~

~~Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :~~

~~A, le~~

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

SAS SUD OUEST PAVAGE

Adresse de l'établissement :

**Allée Félix Nadar
BP 30015
33702 MERIGNAC Cedex**

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....
Adresse électronique : secretariat@sudouestpavage.fr

Téléphone : **05 56 28 17 67**

Télécopie : **05 56 28 43 94**

SIRET : **497 556 126 00025** APE : **4211Z**

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : **FR76 3000 4010 7300 0100 2068 164**

BIC : **BNPAFRPPXXX**

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

SARL PEPINIERES MIRAT

Adresse de l'établissement :

LE CHAMP DU MOULIN 19270 USSAC

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : pepinieresmirat@gmail.com

Téléphone : **05 55 87 56 11**

Télécopie :

SIRET : **382 640 449 00015** APE : **8130Z**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR79 382 640 449**

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : **FR76 3000 3034 6700 0200 1421 791**

BIC : **SOGEFRPP**

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

NGE ENERGIES SOLUTIONS (ex-LACIS)

Adresse de l'établissement :

Le Griffolet – 19270 USSAC

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Parc d'activité de LAURADE -13103 ST ETIENNE DU GRES

Adresse électronique : drtpc@nge.fr

Téléphone : **05 55 87 62 65**

Télécopie : **05 55 86 15 43**

SIRET : **513 027 821 00208** APE : **4321A**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR 92 513 027 821**

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 4028 1100 0110 3585 283

BIC : BNPAFRPPXXX

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale : SAS SIORAT (Avec option) MANDATAIRE	Travaux VRD	2 141 183,417 € HT	20%	2 569 420.10€
Dénomination sociale : SAS SUD OUEST PAVAGE (Avec option) CO-TRAITANT	Pose de pavés et dalle béton	407 089,200 € HT	20%	488 507,04 €
Dénomination sociale : SARL PEPINIERE MIRAT CO-TRAITANT	Aménagement Paysager	128 396,233 € HT	20%	154 075,48 €
Dénomination sociale : SAS ENERGIES SOLUTIONS (Avec option) CO-TRAITANT	Eclairages et Electricité	282 783,289 € HT	20%	339 339,95 €
Dénomination sociale :				
	Totaux	2 959 452,14 €	591 890.43€	3 551 342,57 €

VILLE DE TULLE - AMENAGEMENT DES PLACES
MASCHAT ET ROOSEVELT - DOE

LUT	CDCE	Ind C	DCE	PHASE 1 - PHASE 2 - PHASE 3		PHASE 1		PHASE 2		PHASE 3		PHASE 1		PHASE 2		PHASE 3		Qual	Pds Total
				Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total	Quantite	Pds Total		
101	1001A	1001A	1001A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102	1002A	1002A	1002A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
103	1003A	1003A	1003A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
104	1004A	1004A	1004A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
105	1005A	1005A	1005A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
106	1006A	1006A	1006A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
107	1007A	1007A	1007A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
108	1008A	1008A	1008A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
109	1009A	1009A	1009A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110	1010A	1010A	1010A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
111	1011A	1011A	1011A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
112	1012A	1012A	1012A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
113	1013A	1013A	1013A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
114	1014A	1014A	1014A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
115	1015A	1015A	1015A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
116	1016A	1016A	1016A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
117	1017A	1017A	1017A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
118	1018A	1018A	1018A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
119	1019A	1019A	1019A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
120	1020A	1020A	1020A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
121	1021A	1021A	1021A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
122	1022A	1022A	1022A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
123	1023A	1023A	1023A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
124	1024A	1024A	1024A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
125	1025A	1025A	1025A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
126	1026A	1026A	1026A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
127	1027A	1027A	1027A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
128	1028A	1028A	1028A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
129	1029A	1029A	1029A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130	1030A	1030A	1030A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131	1031A	1031A	1031A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
132	1032A	1032A	1032A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
133	1033A	1033A	1033A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
134	1034A	1034A	1034A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
135	1035A	1035A	1035A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
136	1036A	1036A	1036A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
137	1037A	1037A	1037A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
138	1038A	1038A	1038A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
139	1039A	1039A	1039A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140	1040A	1040A	1040A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
141	1041A	1041A	1041A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
142	1042A	1042A	1042A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
143	1043A	1043A	1043A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144	1044A	1044A	1044A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
145	1045A	1045A	1045A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
146	1046A	1046A	1046A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
147	1047A	1047A	1047A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
148	1048A	1048A	1048A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
149	1049A	1049A	1049A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150	1050A	1050A	1050A	1	18,000.00	1	18,000.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sebastien Signature numérique
de Sebastien LEPELTIER
Date : 2023.06.27
LEPELTIER 14:18:24 +02'00'

Lot	Contenance	DCE Ind C	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6	PHASE 7	PHASE 8	PHASE 9	PHASE 10	PHASE 11	PHASE 12	PHASE 13	PHASE 14	PHASE 15	PHASE 16	PHASE 17	PHASE 18	PHASE 19	PHASE 20	PHASE 21	PHASE 22	PHASE 23	PHASE 24	PHASE 25	PHASE 26	PHASE 27	PHASE 28	PHASE 29	PHASE 30					
001	230	M	50	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
002	40	M	10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
003	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
004	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
005	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
006	200	M	40	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
007	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
008	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
009	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	150	M	30	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Signature numérique
Sebastien de Sebastien
LEPELTIER
 Date : 2023.06.27
 14:22:42 +02'00'

VILLE DE TULLE - ACTION CŒUR DE VILLE - FONTAINERIE

SOUS-DETAIL

Rédaaction Villes et Paysages

rep	désignation	unité	Qté	PU €HT	T €HT
Fontaine sèche dynamique type brumisation (20 buses)					
CHAPITRE A : Hydraulique et électrique fontaine sèche					
0	Plans d'exécution, implantation fontaine	u	1	5000,00	5 000,00 €
A	Pièces à sceller				
a.1	<u>Aspiration pompes</u> Crépine en acier inoxydable diamètre différents suivant note de calcul. Longueur : 500mm minimum	u	2	986,1	1 972,20 €
a.2	<u>Trop-plein</u> Trop plein avec traversée de paroi platine d'étanchéité en acier inox avec bride point bleu en attente de raccordement y compris toutes suggestions de pose	u	1	852,96	852,96 €
a.3	<u>Ventilation local</u> Mise en place des ventilations haute et basse du local technique y compris extracteur haut avec tuyauterie de liaison et grille de protection	u	1	1309,75	1 309,75 €
a.4	<u>Décantation / panier de dégrillage</u> Paniers de dégrillage, démontable en acier inox tôle perforée Ø4mm maxi avec glissière pour entretien, ossature, chaînette y compris toutes fixations, posés sur voile bâche	u	1	1580,36	1 580,36 €
a.5	<u>Alimentation d'eau "bâche"</u> Traversée de paroi avec platine d'étanchéité en acier inox soudée installée par surverse dans la réserve d'eau Ø60,3	u	1	720,90	720,90 €
a.6	<u>Retour d'eau type « réserve d'eau »</u> Traversée de paroi en acier inox nuance 316L ép : 2 mm Ø168,3 avec tuyauterie pour retour à la réserve d'eau.	ens	1	852,96	852,96 €
a.7	Tube PVC assainissement diam. 160 de classe CR8 pour retour d'eau à la bâche y compris raccords caniveau fente, toutes sujuctions et fixations nécessaire	ml	60	84,75	5 085,29 €
a.8	Tube PVC assainissement diam. 200 de classe CR8 avec clapet de non-retour à installer dans le regard pour raccordement aux EU y compris tous raccords et fixations nécessaires	ml	10	99,09	990,86 €
a.9	<u>Vidange bâche et réserve d'eau</u> Fourniture et pose d'une pompe de relevage de 5l/s y compris clapet de non-retour	F	1	1445,05	1 445,05 €
a.10	Tube PVC diam. 63 pour vidange bâche y compris tous raccords et fixations nécessaires	ml	10	41,89	418,90 €
a.11	<u>Passages de câbles et fourreaux électriques</u> Fourniture et pose du fourreau électrique pour le positionnement de l'anémomètre y compris tous raccords	u	1	606,16	606,16 €
a.12	Fourniture et pose du fourreau électrique pour l'éclairage des différents jets y compris terrassement et tous raccords	u	1	2435,48	2 435,48 €
B	<u>Alimentation d'eau</u>				
b.1	<u>Prise d'eau</u> Alimentation AEP depuis la rue place Jean Grandel en PEHD 12,5 Bar DN 40	Ml	20	28,58	571,53 €
b.2	Vanne de coupure DN 40 à boisseau sphérique	U	1	85,51	85,51 €
b.3	Tuyauterie PVC, DN 40 y compris raccords, union de démontage	ens	1	400,50	400,50 €
b.4	Disconnecteur et filtre à tamis monté sur console	Ens	1	2356,46	2 356,46 €
b.5	Robinet de puisage à raccord au nez	u	1	160,20	160,20 €
b.6	<u>Ensemble adoucisseur</u> Fourniture et pose d'un adoucisseur diam.1" 1/4 avec bac à sel de 250 l y compris sel type : 6075 PERMO ou similaire	Ens	1	4773,54	4 773,54 €
b.7	Ensemble de raccordement comprenant : by-pass avec vannes de coupures, préfiltre, vannes d'analyse, clapet de non retour DN 40	Ens	1	1071,61	1 071,61 €
b.8	Tuyauterie PVC, DN 50 y compris raccords, union de démontage, et fixations	ens	1	497,92	497,92 €
b.9	<u>Remplissage automatique</u> Electrovanne en bronze 1"1/4	u	1	725,23	725,23 €
b.10	Vanne de coupure DN 40 1/4 de tour	u	1	85,51	85,51 €
b.11	Tuyauterie PVC, Ø 50 y compris raccords, union de démontage, et fixations	ens	1	497,92	497,92 €
b.12	Vanne d'isolement bypass 1"	u	2	77,94	155,87 €

Sebastien
LEPELTIER

Signature numérique
de Sebastien
LEPELTIER
Date : 2023.06.27
14:23:30 +02'00'

C	Brume				
c.1	Coffret de brumisation avec pompe haute pression, compris traitement ultra-violet	ens	1	21000,00	21 000,00 €
c.2	Tube nylon HP190 Bar sous fourreau, comprises tranchées, lit de sablon, grillage avertisseur, remblaiement, raccords et fixations	ens	1	3967,13	3 967,13 €
c.3	Flexibles hydrauliques, compris raccords et fixations dans la zone de brumisation	ens	1	2150,80	2 150,80 €
c.4	Buses de brouillard en acier inoxydable	ens	1	1537,06	1 537,06 €
c.5	Système anti-gouttes des buses	ens	1	671,11	671,11 €
c.6	Sonde de température et boîtier de seuil, compris câblerie et paramétrage	ens	1	1049,96	1 049,96 €
c.7	Pluviomètre à un palier réglable, compris attaches, câblerie et fixation sur candélabre	ens	1	1320,57	1 320,57 €
c.8	Cabocons en acier inox, forme circulaire, diamètre compris entre 5 et 10 cm	u	20	250,043	5 000,86 €
c.9	Fourreau électrique de liaison LT faille de brume	ml	100	16,128	1 612,83 €
c.10	Alimentation brume (ajutages et réseau)	Ff	1	2024,156	2 024,16 €
D	Filtration				
d.1	Filtre à sable de marque Permo Boy automatique ou équivalent, débit 10m3/h avec charges filtrantes, batteries de vannes, vanne multivoie y compris tous accessoires, systèmes de fixations	ens	1	6127,67	6 127,67 €
d.2	Tuyauterie PVC pression, Ø63 y compris tous accessoires raccords, union pour démontage, et console, systèmes de fixations	ml	10	41,89	418,90 €
d.3	Robinetterie aspiration et de refoulement filtration	ens	1	584,52	584,52 €
d.4	Vanne de purge 1/4 de tour DN 25	ens	1	67,11	67,11 €
d.5	Fourniture et pose d'une pompe centrifuge monobloc autoamorçante à accouplement direct, 2900 T/min, tri 400V d'isolation classe F, protection IP54 avec préfiltre incorporé de marque CAPEDA ou équivalent y compris caoutchouc antivibration sous la pompe et tous accessoires utiles	u	1	2034,98	2 034,98 €
d.6	Traversée en acier inox avec raccordement par manchon 2" y compris crépine, raccords et fixations	u	1	725,23	725,23 €
E	TRAITEMENT DE L'EAU				
	Groupe de dosage comprenant : tous les raccordements électriques et hydrauliques pompe doseuse numérique à affichage digital, bac de stockage et produits de traitement volume d'eau à traiter 5 m3	ens	1	3474,62	3 474,62 €
F	Armoire de commande				
f.1	Fourniture et pose d'une armoire de commande étanche à la norme NFC 15 100 en tôle avec fermeture à clef comprenant: Voyants, sectionneur, commutateur, horloges, disjoncteurs différentiel 30mA, Thermique, relais et tous les appareils nécessaires au bon fonctionnement de l'installation telle que défini dans le CCTP Pour les asservissements suivants : 2 pompes pour les effets d'eau 1 pompe doseuse et 1 pompe filtration Asservissement des 2 variateurs de fréquences pour la brume Départ anémomètre 1 départ prise de courant, et éclairage local avec interrupteur étanche au niveau de l'accès du local Automate de programmation et de pilotage des séquences	ens	1	6000,00	6 000,00 €
G	ELECTRICITE				
g.1	Fourniture et pose d'un anémomètre type 871500, 871502 à 2 paliers réglables y compris attaches câblerie et fixations sur	u	1	1342,22	1 342,22 €
g.2	Câblerie immergeable HO7RNF AD8 pour alimentation des systèmes de pompage et des détecteurs de niveau	ens	1	920,07	920,07 €
g.3	Fourniture et pose de détecteur de niveau type SOBA SMALL ECOLO, réalisé en polypropylène, lest en résine 250g y compris câblerie et toutes sujctions de pose. Il sera de marque TELSTAR ou équivalent	u	4	443,80	1 775,20 €
g.4	En local technique, fourniture et pose de blocs de luminaire étanche à 2 néons y compris interrupteur et asservissement, prise de courant 230 v 10/16 amp	ens	3	552,04	1 656,13 €
g.5	Fourniture et pose de variateurs de fréquences installés dans l'armoire de commande	u	2	1558,71	3 117,42 €
g.6	Fourniture et pose de chemin de câble y compris tous raccordements et fixation	ens	1	947,13	947,13 €
H	SERRURERIE				
h.1	Grille caillebotis en acier inox maille 19x19 section 30x2 avec cadre et pattes de scellements pour couverture des jets fontaine avec système antivandalisme. Dimension de diamètre 0,20m	ens	20	450,00	9 000,00 €
h.2	Fourniture et pose d'une trappe d'accès assistée par vérin y compris crosse d'accès au local	ens	1	5000,86	5 000,86 €
h.3	Fourniture et pose d'un caniveau fente pour récupération eau ruissellement et raccord au réseau pour retour local technique	ml	20	654,87	13 097,48 €
h.4	Fourniture et pose des échelons d'accès à la bache	f	1	1060,79	1 060,79 €
h.5	Fourniture et pose de l'échelle de meunier y compris garde-corps	ens	1	1688,60	1 688,60 €

**Sebastien
LEPELTIER**

Signature numérique
de Sebastien LEPELTIER
Date : 2023.06.27
14:23:51 +02'00'

I	Accessoires d'entretien et de télégestion				
	Fourniture d'accessoires d'entretien :				
i.1	1 épaisseur avec manche de 2 m, 1 balai brosse 10 kg de chlore, acide et floculant et charge de sel pour une durée de 3 mois.	ens	1	357,20	357,20 €
J	DOE				
j.1	Plans de récolement, dossier techniques des appareils posés	ens	1	865,95	865,95 €
	TOTAL HT :				135 249,25 €

Fontaine sèche dynamique type brumisation (20 buses)					
rep	désignation	unité	Qté	PU EHT	T EHT
CHAPITRE B : Terrassement, Génie Civil, Etanchéité de la fontaine sèche					
A	Travaux préparatoires				
a.1	INSTALLATION DE CHANTIER	ens	1	1000	1 000,00 €
a.2	ETUDE D'EXECUTION (Etude Génie Civil)	ens	1	3000	3 000,00 €
B	Local Technique				
b.1	Terrassements	m3	90	29,61	2 664,90 €
b.2	Etude de sol	PM			- €
b.3	Découpage TV	m ²			- €
b.4	Fouille en trou	m3			- €
b.5	Evacuation à la DP	m3			- €
b.6	Sondage réseaux existants	ens			- €
b.7	Béton de propreté 0,10	m ²	30	29,82	894,60 €
b.8	Radier du local avec pente et décaissé	m3	8	300	2 400,00 €
b.9	Forme sous radier	m ²			- €
b.10	Béton de radier	m3			- €
b.11	Coffrage de rive de radier	m ²			- €
b.12	Acier HA (fissuration préjudiciable)	kg			- €
b.13	Chape forme de pente	m ²			- €
b.14	joint hydro gonflant	ml			- €
b.15	Fosse de relevage	ens	1	7000	7 000,00 €
b.16	Forme sous radier	m ²			- €
b.17	Béton	m3			- €
b.18	Coffrage	m ²			- €
b.19	Acier HA	kg			- €
b.20	Façon de feuillure	ml			- €
b.21	Joint hydrogonflant	ml			- €
b.22	Massifs sous pompe	ens	1	2980	2 980,00 €
b.23	Béton	M3			- €
b.24	Coffrage de rive				- €
b.25	Acier HA				- €
b.26	Acier TS				- €
b.27	Coffrage voiles	m ²	100	21,2	2 120,00 €
b.28	Béton et acier voiles	m3	10	310	3 100,00 €
b.29	Béton de voile				- €
b.30	Acier HA (fissuration préjudiciable)				- €
b.31	Finitions				- €
b.32	Joint hydrogonflant				- €
b.33	Pénétration des pièces à sceller dans le voile				- €
b.34	Conduit de ventilation du local avec grille sécurisée	ens	2	7000	14 000,00 €
b.35	Enduit bitumineux et couvelage étanche sur voiles extérieures	ens	1	3200	3 200,00 €
b.36	Flincoat + couvelage	M ²			- €
C	Coffrage du plancher haut				
c.1	Béton et aciers de toiture	m3	6	315	1 890,00 €
c.2	Béton	m3			- €
c.3	Coffrage de rive	m ²			- €
c.4	Acier HA	kg			- €
c.5	Acier TS	kg			- €
c.6	Coffrage relevé	m ²			- €
c.7	Béton de relevé	m3			- €
c.8	Acier HA	kg			- €
c.9	Acier TS	kg			- €
c.10	Façon de feuillure	ml			- €
c.11	finitions	m ²			- €
D	Remblais				
d.1	Remblais	m3	46	16,9	777,40 €
E	Etanchéité réserve d'eau				
e.1	Etanchéité type MASTERSEAL de type Vandex pour la réserve d'eau	m ²			- €
e.2	3 couches	m ²			- €
	TOTAL HT :				48 812,90 €

Sebastien
LEPELTIER

Signature numérique
de Sebastien LEPELTIER

Date : 2023.06.27
14:24:08 +02'00'

